

L'élection fédérale aura lieu le lundi 20 septembre

Il y a plusieurs façons de voter d'avance. Vous pouvez voter :



À votre bureau de vote par anticipation du vendredi 10 septembre au lundi 13 septembre, de 9 h à 21 h



Par la poste - Faites votre demande avant le mardi 14 septembre, 18 h



À n'importe quel bureau d'Élections Canada avant le mardi 14 septembre, 18 h



Votre carte d'information de l'électeur vous indique où et quand voter.

Votre santé et votre sécurité sont notre priorité.

À votre bureau de vote, les préposés au scrutin porteront un masque. Il y aura aussi :



Du désinfectant pour les mains



Des repères clairs pour la distanciation physique



Un seul préposé au scrutin par table derrière un écran de plexiglas

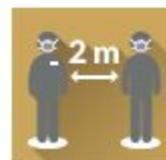
Lorsque vous allez voter :



Portez un masque



Vous recevrez un crayon à usage unique pour marquer votre bulletin de vote. Vous pouvez aussi apporter votre stylo ou crayon



Respectez la distanciation physique : tenez-vous à au moins deux mètres des autres personnes

Si vous avez obtenu un résultat positif, avez des symptômes de COVID-19 ou avez été en contact avec une personne infectée, visitez elections.ca pour présenter une demande de vote par la poste. Vous avez jusqu'au mardi 14 septembre, 18 h, pour faire votre demande.

X
C'est notre vote

Soyez prudent. Votez en sécurité.

Visitez elections.ca pour l'information officielle sur le vote et les mesures de santé et de sécurité en place

1-800-463-6868 / elections.ca / ☎ ATS 1-800-361-8935

 Elections Canada